



Procès-verbal– Bureau communautaire du 5 décembre 2024

Table des matières

Sujet soumis à délibération par délégation du conseil communautaire

Finances	2
1. Emprunt sur le budget principal	2

Début à 17 H 30

Membres du bureau communautaire (vote) :

Stéphane LE DOARÉ
Éric JOUSSEAUME
Jean-Louis BUANNIC
Nathalie CARROT-TANNEAU
Ronan CRÉDOU
Jean-Claude DUPRÉ
Jean-Michel GAIGNÉ
Yannick LE MOIGNE
Stéphane MOREL

Membres du bureau communautaire excusés :

Valérie DRÉAU
Jean-Luc TANNEAU, ayant donné pouvoir à Stéphane LE DOARÉ

Maires associés (sans droit de vote) :

Serge GUILLOUX
Cyrille LE CLEAC'H
Gwenola LE TROADEC
Jean L'HELGOUARC'H
Christian LOUSSOUARN

Maire excusé :

Jean-Edern AUBRÉE

Administratifs :

Sandrine BÉDART, Jonathan GAUTHIER, Arnaud DUBOURG, Antoine LE BERRE

À 17 H 30, le président accueille les élus dans la salle du conseil et excuse les absents.

Le procès-verbal du bureau communautaire du 14 novembre 2024 est validé par l'assemblée.

Yannick LE MOIGNE est nommé secrétaire de séance.

Le quorum de 6 élus est atteint (10 votants).



Procès-verbal– Bureau communautaire du 5 décembre 2024

Finances (Présentation par Éric JOUSSEAUME)

1. Emprunt sur le budget principal

Une consultation a été lancée auprès d'établissements bancaires pour souscrire un emprunt sur le budget principal. À l'heure actuelle, en 2024, seul le budget annexe assainissement a mobilisé un emprunt de 2,5 millions d'euros. Par ailleurs, le dernier emprunt mobilisé sur le budget principal remonte à l'exercice 2023 pour un montant de 2 millions d'euros. Ce dernier a été contracté au taux fixe de 3,70 % sur une durée de 25 ans.

Le besoin de financement 2024 est évalué à 3 millions d'euros. Pour rappel, les principaux investissements de l'année sont : l'extension du siège communautaire, le parking à ombrières photovoltaïques, la participation au déploiement du très haut débit, la réhabilitation du site de Tronoën, la réfection du terrain du stade bigouden, la chaufferie bois pour Aquasud et le siège.

Le cahier des charges relatif à cette consultation porte sur un montant de 3 000 000 € à taux fixe sur une durée de 25 ou 30 ans. Le taux fixe demeure à privilégier au vu de l'encours actuel à taux variable.

Ce recours à l'emprunt a été au maximum différé dans le temps dans l'optique d'une démarche de « trésorerie zéro » afin de limiter autant que possible les frais financiers. De plus, les événements géopolitiques ont pu être sources d'incertitudes sur l'évolution des taux d'intérêts.

Rappel de l'endettement du budget principal au 1^{er} janvier 2024 : encours de 5 286 191,43 € soit un ratio de désendettement de 1,7 ans. De plus, le budget primitif 2024 prévoit 8 140 170 € de crédits pour l'emprunt en recettes d'investissement.

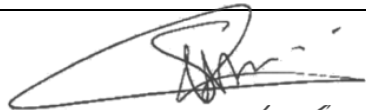
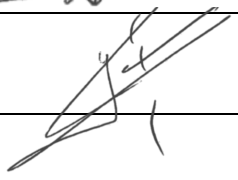
Les offres étant à remettre pour le mardi 3 décembre à 14 h, leur analyse sera communiquée aux membres du bureau en séance.

Par délibération, les élus du bureau communautaire, à l'unanimité,

- retiennent l'offre du crédit agricole du Finistère du 03/12/2024 avec un taux variable indexé sur l'euribor 3 mois moyenné + 0,69 % et flooré à 0, sur une durée de vingt-cinq ans et 3 000 euros de frais de dossier.

Fin de la séance à 17 h 45.

PV validé :

Le président,	
Stéphane LE DOARÉ	
Monsieur le secrétaire de séance,	
Yannick LE MOIGNE	